

**Situation « montées-descentes » du CFA 2, de la DH,
des championnats départementaux de la pyramide A,
de l'excellence de la pyramide B,
à la date du 20 mai 2012**

Cette présentation est faite à titre purement informative et ne peut en aucun cas engager formellement les instances de la ligue. Elle est faite sur la base des classements à la date précisée ci-dessus et ne tient pas compte des rencontres encore à jouer, ni de celles qui sont en cours d'instance de traitement réglementaire ou disciplinaire à venir.

Quelques rappels :

Les clubs en forfait général sont classés à la dernière place du groupe.

En DH, en application de l'article 25 alinéa f des règlements de ligue, le nombre des descentes réglementaires, pour la saison 2011/2012, sera de 4.

Seul le classé premier, ou son meilleur suivant, en cas de désistement, accédera en CFA2.

En cas de défaillance d'équipes et cela quel que soit le niveau ; retrait volontaire, entente ou fusion et reconnue comme telle (art 25 alinéa c) avant le 01/07/2012, la place sera considérée comme vacante. Elle sera compensée par une accession supplémentaire, sauf en D2 (article 20 des R.L. modifié par l'AG de novembre 2011). Après le 01/07/2012, la place restera vacante pour la saison 2012/2013.

Les classements pris en compte seront ceux établis avec les rencontres homologuées au 21/06/2012. Ils seront susceptibles d'être modifiés en fonction des décisions disciplinaires ou réglementaires en cours à cette date et cela jusqu'à épuisement des recours.

Le nombre d'accessions de D3 en D2 est de 1 (décision de l'AG de novembre 2011) et cela quel que soit le nombre de places vacantes en D2, sauf si le nombre des équipes en D2 est inférieur à 70 pour le Bas-Rhin, à 40 pour le Haut-Rhin. Dans ce cas et uniquement dans celui-ci, la ou les places vacantes seraient alors compensées par des accessions supplémentaires de D3.

En fin de tableau, sont adjointes les règles concernant les accessions et descentes supplémentaires.

Commentaires :

Félicitations à Strasbourg Arc pour son accession en CFA. Steinseltz est relégué et seul un éventuel rattrapage peut les maintenir en CFA 2.

CFA 2

Classement	Clubs	Points
1	Strasbourg	92
2	Pontarlier	83
3	Auxerre 3	82
4	Vesoul	79
5	St Louis	75
6	Dijon 2	74
7	Schiltigheim	72
8	Illzach-Modenheim	70
9	Jarville	70
10	Forbach	66
11	Belfort Sud	63
12	Thaon	62
13	St Dié	48
14	Steinseltz	47
15	Chaumont	46
16	Neuves Maisons	41

Division d'honneur

1	SR Colmar 2	84
2	Vauban Strasbourg	76
3	Biesheim	75
4	Reipertswiller	70
5	Strasbourg Arc 2	68
6	Haguenau	64
7	Soleil Bischheim	63
8	Geispolsheim	62
9	Illzach ASIM 2	62
10	Illkirch Graffenstaden	59
11	Koetzingue	57
12	Hirtzbach	56
13	Obernai	49
14	Oberlauterbach	46
15	Obermodern	40

SR Colmar 2 est pratiquement champion et accède en CFA 2. Les classés **douzième, treizième, quatorzième et quinzième** sont relégués en DH. Rien n'est mathématiquement définitif, 5 clubs peuvent encore être concernés par les deux dernières places de relégués. L'éventualité de quatre relégations bas-rhinoises et aucune relégation haut-rhinoise ne pouvant être mathématiquement écartée, les tableaux reprennent cette situation.

Excellence 68

1	Wittenheim US	84
2	FC Mulhouse 2	74
3	Kembs	66
4	Bartenheim	66
5	Brunstatt	64
6	Racing HW	60
7	Illhaeusern	59
8	Sierentz	58
9	Munchhouse	56
10	Riedisheim	56
11	US Colmar	55
12	Sundhoffen	49
13	Kingersheim	33
14	Mulhouse Moul.	23

Wittenheim US est champion et accède en DH.

Le FC Mulhouse sera le candidat 68 pour l'accèsion en DH au titre du meilleur second.

Le **meilleur des seconds 67-68** accède en Division d'Honneur.

Les trois relégables sont connus.

Les classés **douzième, treizième et quatorzième** sont relégués en Promotion d'Excellence.

Excellence 67

1	Dinsheim	65
2	Schiltigheim 2	65
3	Erstein	57
4	Sarre Union	57
5	Weyersheim	56
6	Haguenau 2	54
7	Saverne	53
8	Mutzig	53
9	Schirrhein	50
10	Bischwiller Turcs	49
11	Vauban 2	39
12	Gerstheim	38
13	Bischheim Mars	34
14	Neuhof	FG

Le classé **premier** accède en DH.

Le **meilleur des seconds 67-68** accède en Division d'Honneur.

Si **UNE** accession en DH et **trois relégations** de DH :

Les classés **onzième, douzième, treizième et quatorzième** sont relégués en Promotion d'Excellence.

Si **DEUX** accessions en DH et **trois relégations** de DH :

Les classés **douzième, treizième et quatorzième** sont relégués en Promotion d'Excellence.

Si **UNE** accession en DH et **quatre relégations** de DH :

Les classés **dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième** sont relégués en Promotion d'Excellence.

Si **DEUX** accessions en DH et **quatre relégations** de DH :

Les classés **onzième, douzième, treizième et quatorzième** sont relégués en Promotion d'Excellence.

Promotion d'excellence

67

Trois relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Le **moins bon des dixièmes** est relégué en Promotion.

Les classés **onzièmes** et **douzièmes** sont relégués en Promotion.

Trois relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Les classés **dixièmes, onzièmes et douzièmes** sont relégués en Promotion.

Quatre relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Les classés **dixième, onzièmes et douzièmes** sont relégués en Promotion.

Quatre relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Le **moins bon des neuvièmes** est relégués en Promotion.

Les classés **dixièmes, onzièmes et douzièmes** sont relégués en Promotion.

68

Une relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Le meilleur **second** accède en Excellence.

Les classés **onzièmes** et **douzièmes** sont relégués en Promotion.

Une relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Excellence.

Les **seconds** accèdent en Excellence.

Les classés **onzièmes** et **douzièmes** sont relégués en Promotion.

Pas de relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** et **seconds** accèdent en Excellence.

Les classés **onzièmes** et **douzièmes** sont relégués en Promotion.

Pas de relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** et **seconds** accèdent en Excellence.

Le meilleur **troisième** accède en Excellence.

Les classés **onzièmes** et **douzièmes** sont relégués en Promotion.

Promotion

67

Trois relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Le **moins bon dixième** est relégué en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Trois relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les **deux moins bons dixièmes** sont relégués en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Quatre relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les **deux moins bons dixièmes** sont relégués en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Quatre relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les **trois moins bons dixièmes** sont relégués en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

68

Une relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Le **meilleur second** accède en Promotion d'Excellence.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Une relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les **deux meilleurs seconds** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Pas de relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les **deux meilleurs seconds** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Une relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers et seconds** accèdent en Promotion d'Excellence.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 1.

Division 1

67

TROIS relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

TROIS relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en division 2.

Quatre relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

Quatre relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en division 2.

68

Une relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Le **meilleur second** accède en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

Une relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les **deux meilleurs seconds** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

Pas de relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les **deux meilleurs seconds** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

Pas de relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Promotion.

Les **trois meilleurs seconds** accèdent en Promotion.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 2.

Division 2

67

Trois relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Division 1.

Les **cinq meilleurs seconds** accèdent en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Trois relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Division 1.

Les **quatre meilleurs seconds** accèdent en division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Quatre relégations de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers** accèdent en Division 1.

Les **quatre meilleurs seconds** accèdent en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Quatre relégations de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Division 1.

Les **trois meilleurs seconds** accèdent en division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

68

Une relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers** accèdent en Division 1.

Les **trois meilleurs seconds** accèdent en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Une relégation de Division d'Honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers et seconds** accèdent en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Pas de relégation de Division d'Honneur et une accession en DH

Les classés **premiers et seconds** accèdent en Division 1.

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

Pas de relégation de division d'honneur et deux accessions en DH

Les classés **premiers et seconds** accèdent en Division 1.

Le **meilleur troisième** accède en division 1

Les classés **onzièmes et douzièmes** sont relégués en Division 3.

- **Groupe A. 3 relégués : onzième et douzième + Wintzenheim en FG**

Division 3

67

Trois ou quatre relégations de Division d'Honneur et une ou deux accessions en DH

Les classés premiers accèdent en Division 2.

68

Pas de relégation ou une relégation de Division d'Honneur et une ou deux accessions en DH

Les classés premiers accèdent en Division 2.

Excellence B

67

Pas de relégation de la Promotion A

Le classé premier accède en Promotion A.

Les classés onzième et douzième sont relégués en Promotion Excellence B.

68

Pas de relégation de la Promotion A

Le classé premier accède en Promotion A.

Les classés onzièmes et douzièmes sont relégués en Promotion Excellence B.

Promotion excellence B

67

Pas de relégation de la Promotion A

Les classés premiers accèdent en Excellence B.

Le meilleur second accède en Excellence B.

Les classés onzièmes et douzièmes sont relégués en Promotion B.

68

Pas de relégation de la Promotion A

Les classés premiers accèdent en Excellence B.

Le meilleur second accède en Excellence B.

Les classés onzièmes et douzièmes sont relégués en Promotion B.

Précisions en ce qui concerne les accessions et descentes complémentaires

L'ordre d'accession est déterminé par un classement des meilleurs seconds et, le cas échéant, des meilleurs suivants.

Ce classement est établi de la manière suivante :

- Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la première à la cinquième place du classement final homologué. L'équipe ayant acquis le plus de points sera classée première dans l'ordre d'accession et ainsi de suite.

- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte du classement Fair-Play.

- En cas d'égalité au classement Fair-Play, il sera tenu compte de la plus grande différence entre les buts marqués et les buts concédés au cours de l'ensemble des matchs du groupe (goal average général).

- En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de buts marqués au cours des matchs joués à l'extérieur.

Les mêmes règles sont applicables pour l'établissement d'un classement pour les classés troisièmes et, le cas échéant, les suivants.

Pour les relégations, l'ordre de relégation est déterminé par un classement des moins bons dixièmes et, le cas échéant, des moins bons précédents.

Ce classement est établi de la manière suivante :

- Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la douzième à la huitième place du classement final homologué (ou entre les 5 derniers classés lorsque les groupes ne correspondent pas au nombre prescrit par l'article 20 de nos Règlements de Ligue). L'équipe ayant acquis le moins de points sera classée première dans l'ordre de relégation et ainsi de suite.

- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte du classement Fair-Play.

- En cas d'égalité au classement Fair-Play, il sera tenu compte de la plus grande différence entre les buts marqués et les buts concédés au cours de l'ensemble des matchs du groupe (goal average général).

- En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de buts marqués au cours des matchs joués à l'extérieur.

Pyramide B

Pour les Divisions 1, 2 et 3 :

***L'ordre d'accession** est déterminé par un classement des meilleurs seconds et, le cas échéant, des meilleurs suivants.*

Ce classement est établi de la manière suivante :

- Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la première à la cinquième place du classement final homologué. L'équipe ayant acquis le plus de points sera classée première dans l'ordre d'accession et ainsi de suite.

- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte de la plus grande différence entre les buts marqués et les buts concédés au cours de l'ensemble des matchs du groupe (goal average général).

- En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de buts marqués au cours des matchs joués à l'extérieur.

Les même règles sont applicables pour l'établissement d'un classement pour les classés troisièmes et, le cas échéant, pour les suivants.

***Pour les relégations**, l'ordre de relégation est déterminé par un classement des moins bons dixièmes et, le cas échéant, des moins bons précédents .*

Ce classement est établi de la manière suivante :

- Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la douzième à la huitième place du classement final homologué (ou entre les 5 derniers classés lorsque les groupes ne correspondent pas au nombre prescrit par l'article 20 de nos Règlements de Ligue). L'équipe ayant acquis le moins de points sera classée première dans l'ordre de relégation et ainsi de suite.

- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte de la plus grande différence entre les buts marqués et les buts concédés au cours de l'ensemble des matchs du groupe (goal average général).

- En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de buts marqués au cours des matchs joués à l'extérieur